

Conditions Général de location d'un emplacement et d'une location.

Toute demande de location implique la connaissance du matériel et des objets loués, des tarifs, ainsi que l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions de locations ci-dessous.

La réservation ne devient effective qu'après accord écrit de la direction et le versement d'un acompte de 30%.

Conditions de réservation

- Acompte : 30% à la réservation.
- Solde des réservations pour le camping : à l'arrivée, à l'accueil.
- Solde des locations chalets : 30 jours avant l'arrivée
- Pour toute annulation moins de 30 jours avant l'arrivée, aucune sommes versées n'est restituée.
- Pour les chalets, une caution de garantie du matériel de 200€ et une caution de 50€ pour le ménage seront exigées avant la prise de possession. Elles seront restituées au départ en fonction de l'inventaire et de l'état de propreté.
- Un forfait de frais de dossier de 10€ sera demandé.

Les locations d'emplacement de camping : Arrivée à partir de 10h. Départ à 10h.

Les locations de chalets : Arrivée à partir de 16h. Départ avant 10h.

Les locations sont nominatives et ne pourront en aucun cas être sous-louées.

Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'emplacement.

En cas d'absence, les locations seront conservées 24h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, l'emplacement ou la location cesse d'être retenu et les sommes versées restent acquises au camping.

Aucun séjour réduit du fait du campeur, sauf cas de force majeure, ne sera remboursé.

Par ailleurs, le locataire et le campeur doivent disposer d'une assurance responsabilité civile.

Les chiens en camping doivent être tenus en laisse et être sortis pour leur besoins. Ils doivent être tatoués. Une photocopie du carnet de vaccination à jour sera exigée à l'accueil à l'arrivée. Les chiens de 1er et 2ème catégories sont interdits sur le camping.

La parcelle doit être laissée propre ainsi que ses abords.

La location doit être laissée en parfait état à l'intérieur et aux abords.

Uniquement les barbecues sur pied sont autorisés

Les visiteurs sont acceptés dans la limite de la capacité du camping ou de la location après accord de la direction et après s'être acquittés de la redevance visiteurs. Ils devront, dès leur entrée, décliner leur identité à l'accueil. Ils doivent stationner leur véhicule sur le parking à l'extérieur du camping. L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle ; Un contrôle pourra être effectué à tout moment.

---